



OPÉRATION « PLANTER UNE HAIE ET/OU UNE PRAIRIE FLEURIE » 2016

FORMULAIRE DE DEMANDE

(Personne physique)

1. IDENTITÉ DU DEMANDEUR

Nom et prénom :

Adresse :

Rue et numéro :

Code postal : Commune :

Téléphone : Courriel :

Numéro de la parcelle cadastrale sur laquelle l'ensemencement et/ou la plantation est prévue :

.....

Adresse à laquelle l'ensemencement et/ou la plantation est prévue (si différente de celle mentionnée ci-dessus) :

Rue et numéro :

Code postal : Commune :

2. IDENTITÉ DU PROPRIÉTAIRE OU DU COPROPRIÉTAIRE (si différent du demandeur ou en cas de haie mitoyenne)

Nom et prénom :

Adresse :

Rue et numéro :

Code postal : Commune :

Téléphone : Courriel :

Signature du propriétaire par laquelle il marque son accord pour l'action de réaliser une prairie fleurie et/ou de planter une haie selon les modalités et conditions de participation prévues

DATE, NOM et SIGNATURE précédés de la mention « lu et approuvé »

Mélange de semences de fleurs sauvages proposées en 2016 dans le cadre de l'opération « Planter une haie et/ou une prairie fleurie »

Petite surface (<25 m²) :

Ce mélange comprend des fleurs sauvages annuelles, bisannuelles et vivaces. La pérennité est de 5 ans.

Composition :

Onobrychis viciifolia	Geranium pyrenaicum	Tragopogon pratensis,
Achillea millefolium	Leucanthemum vulgare	Verbascum blattaria
Centaurea thuillieri	Malva moschata	Verbascum nigrum
Clinopodium vulgare	Malva sylvestris	Agrostemma githago
Echinops sphaerocephalus	Origanum vulgare	Centaurea cyanus,
Echium vulgare	Reseda luteola	Dianthus armeria,
Foeniculum vulgare	Saponaria officinalis	Glebionis segetum
Galium mollugo	Silene latifolia alba	Papaver rhoeas.
Galium verum	Silene vulgaris	

Densité de semis recommandée : 3g/m²

Grande surface (>25 m²) :

Il est proposé une prairie fleurie dite classique avec des essences indigènes propres au brabant wallon composée à 50% de graminées, 50% de fleurs sauvages dont 8% d'annuelles qui garantissent la floraison dès la première année. La pérennité du mélange est supérieure à 5 ans et dépendra de la bonne mise en œuvre et de l'entretien.

Composition :

-Festuca rubra commutata	-Galium mollugo	-Ranunculus acris
-Cynosorus cristatus	-Leucanthemum vulgare	-Silene latifolia alba
-Poa pratensis	-Centaurea thuillieri	-Papaver rhoeas
-Rhinanthus minor	-Malva moschata	-Centaurea cyanus
-Lotus corniculatus	-Origanum vulgare	-Glebionis segetum
-Trifolium pratense	-Prunella vulgaris	-Consolida regalis
-Achillea millefolium	-Geranium pyrenaicum	-Agrostemma githago.
-Daucus carota-	-Plantago lanceolata	
-Hypericum perforatum	-Rumex acetosa	

Densité de semis recommandée : 5g/m²